

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Déclaration pour la période : 08/11/2023 au 31/12/2023

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX
FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)☐ Oui

Adresse de messagerie

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

Code postal

Ville Pays

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%Déficit (report du 2033-
B)Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
imposable au taux de 10 %

2 - PLUS-VALUES

Plus-values à long terme imposables à 15%

Plus-values à long terme imposables à 19%

Autres plus-values imposables à 19%

Plus-values à long terme imposables à 0%

Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Annexe libre

TITRE

creation de société

CORRESPONDANCE

J'ai créé ma société en novembre 2023 , j'ai fait aucun gain ni de paye ni d'achat de matériel . c est juste une création donc zéro gain ou investissement de fait .